



Opération de Développement Rural

Rapport annuel 2022

I. AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER

D'un projet en phase de convention faisabilité ou convention réalisation

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique PwDR 2007-20013	<i>Ellemelle : Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords</i>	Redynamiser la vie associative locale et sensibiliser la population à la construction durable	Provision pour l'étude : 34.326,29 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				18 septembre 2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				5 novembre 2016
Approbation de l'avant-projet par la R.W				16 février 2016
Approbation du projet par l'A.C.				23 mai 2017
Approbation du projet par le Ministre				29/09/2017
Adjudication :				06/03/2018
Décision d'attribution du marché				17 juillet 2019 en 3 lots
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				08 avril 2020
Début des travaux				Septembre 2020
Réception provisoire				Mars 2022
Décompte final				A venir
Réception définitive				A venir
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100% TVA et honoraires architecte compris :				€ 1 385.356,63
Montant du subsidy développement rural				842 678,32 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				€ 1.331.778,08
Montants engagés				€ 1.400.000,00

Année de la convention-exécution (car 36 mois avant fin PCDR)	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
2022	PCDR classique (60% des postes relatifs au DR jusqu'à max. 510 000 €) Entrée en convention-exécution le 26 janvier 2022	<i>Ellemelle : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins</i>	Créer des logements accessibles aux jeunes ménages sur le territoire tout en valorisant un ancien bâtiment communal <i>Remarques :</i> 21/12/2016 : activation de la fiche par la CLDR et intégration de logements tremplins au projet initial (// fiche 3.4) 27/11/2019 : Décision en CLDR d'activer la fiche-projet	Provision pour l'étude : XXXXXX €
				Etat d'avancement physique du projet
				Date
				Désignation de l'auteur de projet :
				02/04/2020
				Approbation de l'avant-projet par l'A.C.
				XXXXXXX
				Approbation de l'avant-projet par la R.W
				25/07/2022
				Approbation du projet par l'A.C
				A venir
				Approbation du projet par le Ministre
				A venir
				Adjudication :
				A venir
				Décision d'attribution du marché
				A venir
				Approbation de l'attribution du marché par le Ministre
				A venir
				Début des travaux
				A venir
				Réception provisoire
				A venir
				Décompte final
				A venir
				Réception définitive
				A venir
				Etat d'avancement financier du projet :
				Montant :
				Montant conventionné à 100% TVA et honoraires architecte compris :
				€ 630.084,66
				Montant du subsid développement rural
				€ 372.620,49

Montants cumulés payés à l'entrepreneur	XXXXXX
---	--------

Pour le projet transcommunal Clavier-Ouffet relatif à la création d'un hall omnisports, se référer au rapport ODR/CLDR 2020 de la FRW (Commune de de Clavier)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
22/11/2018 (convention de faisabilité) 2021 (convention de réalisation qui sera votée au Conseil communal du 31/03/2021) 30/08/2021 convention de réalisation approuvée par la Ministre Tellier	PCDR classique	Construction d'un hall polyvalent à Clavier-station : projet transcommunal entre Clavier et Ouffet.	-Renforcer la vie associative, sportive et socioculturelle dans les deux entités ; -Valoriser et enrichir le potentiel attractif des communes, et plus particulièrement de Clavier Station ; -Soutenir l'emploi local et les commerces de proximité ; -Renforcer la cohésion sociale en multipliant les occasions de rencontre, toutes générations confondues ; -Limiter les besoins en déplacement et renforcer la mobilité douce ; -Renforcer les liens transcommunaux et réaliser des économies d'échelle ; -Favoriser la santé et le bien-être des Claviérais et Ouffetois.	51.595,4€ correspondant à la signature de la convention de faisabilité fin 2018 922.714€ correspondant au montant repris dans la convention de réalisation.
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				15/01/2018 : L'Atelier d'architecture Daniel Delgoffe et Atelier Chora
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				2018
Approbation de l'avant-projet par la R.W				28/11/2018
Approbation du projet par l'A.C.				2019
Approbation du projet par le Ministre				2021
Adjudication :				OFFRES reçues LE 28/02/2022
Décision d'attribution du marché				20/05/2022

Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	10/11/2022
Début des travaux	20/02/2023
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	974.310 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

II. RAPPORT COMPTABLE

Fonctionnement d'un projet terminé

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2014	PCDR classique	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies	Soutenir la vie associative	€1.554.941,04 TVA et révision comprises et hors marché archi.	XXXXXXX
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			/		
Montant de la vente			/		
Modalités de réaffectation du montant de la vente			/		
Le bien est-il loué ?					Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			/		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Mali = charges moins recettes			Montant annuel		6.994,39 €
Réaffectation des bénéfices	Néant				
Fonctionnement du projet et utilisation du bien					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Mise à disposition régulière de la Salle aux Oies pour manifestations : mariages, communions, anniversaires, réunions.... moyennant rétribution du montant des frais de fonctionnement. La salle a été peu occupée en 2021 suite crise sanitaire.			
Impact des activités sur emploi		Engagement d'une personne à mi-temps pour entretien + entreprises privées pour nettoyage ponctuel, traiteurs, brasseurs.....			

III. BILAN DE LA CLDR

Rapport de la Commission de Développement rural

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2009	2009	20 mars 2019	2009
Date des réunions durant l'année écoulée	26/04/2022	Nombre de présents	10 participants
	21/06/2022		9 participants

Réflexion sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

En 2022, les membres ont traité les dossiers suivants :

- Fiche 3.2 Ellemelle : **Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements trempins**
(Attente et suivi de la convention-exécution)
- Fiche 1.4 **Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades : ELLEMELLE-OUFFET-WARZEE : Renforcement des liaisons entre lieux de vie de la commune et vers la Commune d'Anthisnes en sécurisant certains sentiers ou voiries existants et en créant de nouveaux modes doux en site propre (circuits destinées aux cyclistes et aux piétons)**
Suivi de l'activation en cours et de la bonne finalisation du dossier à observer par le Dr pour obtention d'une convention réalisation

Propositions de nouveaux projets à entreprendre par la CLDR (faites avant 2021)

Remarque : le PCDR prenant fin en 2023, la CLDR s'active surtout désormais autour des fiches en cours d'activation ou de concrétisation.

La liste établie ci-dessous n'est donc laissée qu'à titre indicatif.

Numéro fiche-projet	Fiche 2.7
Intitulé du projet	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	Poursuite des initiatives communales en faveur de l'énergie et du climat
Numéro fiche-projet	Fiche 3.6
Intitulé du projet	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	A déterminer 2023
Numéro fiche-projet	Fiche 2.6
Intitulé du projet	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité
Priorité du projet	Lot 0
Calendrier d'exécution	2022 : poursuite des actions proposées dans la fiche révisée en 2021 et 2022.

IV. PROGRAMMATION DANS LES 3 ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
202.					

PCDR terminé en mars 2023.